

**POINT FORT** Alors que les apprentis font leur rentrée, leur formation est en cours de révision. Si une meilleure prise en compte des enjeux climatiques est envisagée, d'aucuns estiment que ces changements ne vont pas assez loin.

# Les futurs modèles d'apprentissage agricole suscitent le débat

Que devra savoir faire un paysan en 2030? C'est la question à laquelle tente de répondre en ce moment l'organisation du travail OrTra AgriAliForm en collaboration avec plusieurs entités suisses, tels que la Conférence des directeurs des écoles d'agriculture et la Commission des jeunes agriculteurs. Si cette réflexion est menée tous les cinq ans conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle, il a aujourd'hui été décidé d'opérer une révision totale du cursus initial. «La dernière fois, seuls des changements mineurs avaient été effectués. Pourtant, le climat, les habitudes de consommation, la recherche agronomique et les technologies ont énormément évolué. Le modèle actuel est le même depuis presque vingt ans. Il était urgent de le mettre à jour», expose Loïc Bardet, président de l'OrTra AgriAliForm. Si les formations en maraîchage et arboriculture feront l'objet de remaniement, les autres apprentis, en particulier les agriculteurs, sont concernés, avec l'introduction d'un modèle plus flexible. Les deux premières années, ceux-ci bénéficieront d'un enseignement commun, puis pourront choisir entre six spécialisations en troi-



**Le modèle actuel est le même depuis presque vingt ans. Il était urgent de le revoir.**

LOÏC BARDET

sième année. Parmi les nouveautés, l'accent sera mis sur l'agriculture de montagne et la production porcine. Une deuxième orientation à choix sera possible lors d'une quatrième année facultative, dans le but de promouvoir la diversification.

**Plus de bio, moins de pesticides**  
Au-delà de ces modifications du plan d'étude, une attention particulière sera accordée à la biodiversité, au dérèglement climatique et à la compréhension des interactions agroécologiques. «Ces notions seront abordées de manière transversale dans tous les cours du tronc commun. Il s'agira, par exemple, d'encourager l'observation et

l'anticipation pour éviter le développement de maladies, et valoriser les cycles nutritifs fermés ainsi que les espèces résistantes», détaille Loïc Bardet.

Dans la même optique, des méthodes propres à l'agriculture biologique seront enseignées les deux premières années, afin d'inciter tous les étudiants à les appliquer dans leur future exploitation, même ceux qui ne souhaitent pas se spécialiser dans ce domaine. Enfin, à la suite d'un changement de loi, il faudra passer un examen spécifique pour décrocher le permis destiné à l'utilisation de produits phytosanitaires. «Jusqu'à présent, tous les apprentis l'obtenaient automatiquement, et ce pour la vie. Avec la révision, il faudra suivre un cours tous les cinq ans de façon à prolonger sa validité, explique le président. Au vu du contexte actuel, la nouvelle génération devra avoir une meilleure capacité d'adaptation que nos parents. Il faut que la formation évolue en ce sens, même si ce processus prend du temps.»

## Micromaraîchage hors cursus

Justement, certaines écoles d'agriculture n'ont pas attendu cette réflexion pour actualiser leurs cours, telles que la Fondation rurale interjurassienne, qui nourrit son enseignement de plusieurs projets pratiques en lien avec la durabilité (*lire l'encadré*). Du côté du centre de compétences vaudois Agrilogie, des formations supplémentaires ont même été conçues «afin de s'adapter à l'évolution du tissu agricole ainsi qu'aux demandes des étudiants, en complément aux CFC», déclare le directeur Christian Pidoux. Parmi les thématiques proposées, on retrouve la viticulture biologique, la conduite d'alpage, l'élaboration de produits fermiers, ainsi que le micromaraîchage. Cette dernière, mise en place en avril, vise à valoriser le travail manuel, l'agroécologie et la diversification propre à une microferme. Elle existait déjà de manière indépendante depuis 2021, avant d'être intégrée au sein de l'école. «Nous sommes ravis que cette formation soit reconnue officiellement, car il y a un grand intérêt pour ces pratiques. Cela comble un réel besoin, assure son concepteur David Bichsel. Toutefois, cela reste un diplôme hors cursus qui n'a pas vocation à devenir un CFC. C'est dommage.»

De manière générale, l'agronome neuchâtelois pointe le manque de vision du

## LES PROFESSEURS ONT UN RÔLE À JOUER

Si les enseignements agricoles de la Fondation rurale interjurassienne (FRI) dépendent également de la révision du cursus, les cours sont constamment actualisés en fonction des enjeux actuels, assure son directeur Olivier Girardin. «Les grandes réformes sont essentielles, mais il est important d'agir à court terme. C'est le rôle des enseignants d'insuffler cette dynamique.» Aussi sont-ils impliqués dans des «projets ressources» qui leur fournissent des exemples pratiques. Parmi ceux-ci, le programme Terres Vivantes propose aux agriculteurs de tester des mesures afin d'améliorer la qualité de leur sol. L'an dernier, un Centre d'excellence et de compétence pour le développement de systèmes agroécologiques durables (CEDD-Agro-Eco-Clim) a également été créé au sein de la FRI, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel. Les travaux de celui-ci alimenteront le plan d'étude. Selon Raphaël Gaillard, président de commission de la formation initiale romande, ce genre de projet est précieux pour mettre en lien le monde académique et la formation. «Une synergie est nécessaire afin que l'enseignement évolue au gré des innovations scientifiques et agronomiques. Par ailleurs, tous les professeurs sont encouragés à suivre des formations continues et à les partager avec leurs collègues via une plateforme interne aux écoles d'agriculture.»



**Aujourd'hui, les cursus ne répondent pas à la demande des jeunes. Il y a une grande inertie.**

DAVID BICHSEL

«Il y a une inertie dans notre système. Pour ne donner qu'un exemple, l'Institut suisse de recherche de l'agriculture biologique FiBL a été créé en 1973, mais les premiers cours dans ce domaine n'ont été proposés qu'à partir de 2009 dans les CFC...» Face à ce constat, un autre enseignement indépendant et décentralisé a vu le jour en 2020. Baptisé F.A.M.E (Formation autogérée en maraîchage écologique), il rassemble une vingtaine de personnes tous les deux ans, qui acquièrent des compétences pratiques, théoriques et d'auto-gestion pour travailler dans de petites structures.

## Entrée en vigueur en 2026

Au vu de cet engouement, la possibilité de créer un CFC consacré au micromaraîchage

a été abordée dans le cadre de la révision du cursus. À l'origine des discussions: Raphaël Gaillard, président de commission de la formation initiale romande et directeur de l'école d'agriculture de Châteauneuf, à Sion. «Nos étudiants sont très demandeurs. Parmi nos 26 apprentis maraîchers en troisième année, 90% veulent travailler dans une microferme. Il y a deux ans, certains avaient même écrit une lettre à la direction pour lui faire part de leur souhait. Malheureusement, ma proposition n'a pas été retenue.»

Selon Berthe Darras, spécialiste de ces questions chez Uniterre, cette situation est regrettable. «Aujourd'hui, les jeunes qui veulent vivre du maraîchage doivent passer par la voie classique afin d'avoir un diplôme reconnu, permettant d'accéder à la terre et aux paiements directs. Or, le CFC actuel enseigne en priorité les méthodes conventionnelles, qui correspondent de moins en moins aux attentes de cette génération, caractérisée par un nombre croissant de personnes non issues du monde agricole. La révision du cursus ne va pas assez loin», déplore-t-elle. Malgré ces critiques, le plan d'études est en cours de validation à la suite d'une consultation interne. Prochaine étape: affiner les contenus des diverses professions, puis soumettre la nouvelle ordonnance à la Confédération en début d'année prochaine, pour une entrée en vigueur à la rentrée 2026.

LILA ERARD ■

